

SEVADEC

Syndicat mixte pour l'Élimination et la Valorisation des Déchets ménagers du Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	12

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 9 décembre à 10h30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 3 décembre 2024, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Evelyne CARON (suppléante de M. COUSIN), Frédérique VAN ROOY, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Marc BOUTROY, Yves ENGRAND, Claude KIDAD, Guillaume LOEUILLEUX, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Jean-Marie LOUCHEZ (suppléant de M. MAJEWICZ), Olivier PLANQUE.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Corinne NOEL, Messieurs Charles COUSIN (suppléé par Mme CARON), Bruno DEMILLY, Pascal GAVOIS, Michel HAMY (suppléé par M. BEGUE), Olivier MAJEWICZ (suppléé par M. Jean-Marie LOUCHEZ), Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET, Antoine PERALDI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Evelyne CARON

F6-12-2024 : PARTICIPATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES ADHERENTES - ANNEE 2025

Rapporteur : Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC ne dispose pas de ressources financières propres hormis celles relatives aux prestations de service réalisées par le syndicat.

Monsieur le Président propose de fixer les participations des collectivités membres, pour l'année 2025, comme suit :

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20241209-F6-12-2024-DE
Date de télétransmission : 10/12/2024
Date de réception préfecture : 10/12/2024

	Rappel 2023	Rappel 2024	2025
	En € H.T. / habitant	En € H.T. / habitant	En € H.T. / habitant
Fonctionnement du Syndicat	1,43	1,47	1,47
Participation à l'exploitation des déchèteries	18,20	18,90	20,90
Participation liée à la construction du Pôle de Valorisation des Biodéchets	6,68	6,80	6,80
Participation liée à la construction du Pôle de Valorisation des Déchets Résiduels	10,48	10,80	10,80
Participation par habitant	36,79	37,97	39,97

	Rappel 2023	Rappel 2024	2025
	En € H.T. / Tonne	En € H.T. / Tonne	En € H.T. / Tonne
Participation au fonctionnement du Pôle de Valorisation des Emballages	238,00	247,00	270,00
Refus de tri	111,00	111,00	135,00
Traitement des ordures ménagères brutes	111,00	111,00	135,00
Traitement des encombrants	111,00	111,00	135,00
Exploitation du Pôle de Valorisation des Biodéchets	83,94	88,23	120,00
Traitement du bois	65,00	70,00	72,00
Traitement des inertes	10,00	12,00	12,00

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 2 décembre 2024, le Comité Syndical décide, avec 11 voix « pour » et une abstention :

- **DE FIXER** les participations et tarifications des collectivités membres, pour l'année 2025, comme indiqué ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

Pour Copie Conforme,
Le Président,


62101 CAHARS CEDEX

